Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-212902159-20260429-2026_04_29_27-DE

Mairie de Plozevet
Ti-Kêr Plozeved
14 rue Jules Ferry
29710 Plozevet

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL N°3
DU 29 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 Avril, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Plozévet se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame Claudie GUÉNOLÉ, Maire.

Date de convocation : le 21 Avril 2026.

Etaient présent :

Messieurs : ANGEBAUD Roger, BALLAHMER Lounis, BOURDON Fabien, KERE Bernez, LAGADEC Patrice, LE DISSEZ Mordiern, LECLERE Loïc, MAUDUIT Wilfrid, PHILIPPON Ion, QUEMENER Luc.

Mesdames : BARTHELEMY Christine, BERNARD Martine, BLEAUMELEN Marie-Thérèse, BREMAUD Brigitte, GUENOLE Claudie, GUEZENNEC Emmanuelle, LE REUN Jessica, L'HEVEDER Anne-Rozenn, PODDA Marion, SQUIBAN Mathilde, TANGUY Dominique, ZILLER Fanny.

Absents :

Monsieur GOYAT David a donné procuration à Monsieur MAUDUIT Wilfrid.

Assistait également à la réunion :

Monsieur Philippe LANNOU, Secrétaire Général.

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de présents : 22
Nombre d'absents : 01
Nombre de procurations : 01
Nombre de votants : 23

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-212902159-20260429-2026_04_29_27-DE

2026-04-29-27

AFFECTATION RESULTAT 2025

COMMUNE

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice

Statuant sur l'affectation du résultat d'exécution de la section de fonctionnement de l'exercice

Constatant les résultats du compte administratif, il est proposé d'affecter le résultat d'exécution de la section de fonctionnement comme suit :

Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur) **Excédent antérieur reporté** (report à nouveau créditeur) **Virement à la section d'investissement**	**0,00 €**
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT	**455 768,65 €**
EXCEDENT AU 31/12/2025 **Affectation obligatoire** A l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur) Déficit résiduel à reporter	**455 768,65 €**
A l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) **Solde disponible** affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (compte 1068) Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002) Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour	**455 768,65 €** **0,00 €**
DEFICIT AU 31/12/2025 Excédent antérieur reporté (report à nouveau débiteur) (001) **Reprise sur l'excédent antérieur reporté** (report à nouveau créditeur) **Déficit résiduel à reporter – budget primitif** **Excédent disponible (voir A – solde disponible)**	**189 626,56 €**
Le cas échéant, affectation de l'excédent antérieur reporté	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **par 19 voix pour et 4 contre (DUFOUR Marie-Thérèse, GUILLOU Dominique, LAGADEC Patrice, LECLERTE Loïc) :**

- Approuve l'affectation du résultat ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme.

A Plozévet, le 29 Avril 2026.

La Maire,

Claudie GUÉNOLÉ.

MAIRIE DE PLOZEVET (Finistère)